



## Compte rendu du Conseil municipal

Lundi 6 septembre 2021 à 20 h 30  
à la salle des fêtes

**Présents** : ALARD André, LEMASSON Michel, COURONNE Odile, SAULIERE Guy, DELHORBE Jean-Claude, LOUBRIAT Johan, CHARRON Stéphanie, ENTE Philippe, FERBER Marie-Laure, FERBER Lyse, CHARRIER Jeanine, ALBENQUE Jean,

**Absent(s) excusé(s)** : SALINIE Simon, FERREIRA Frédéric.

**Procuration(s)** : DAGES Jean-Charles à DELHORBE Jean-Claude

**Secrétaire de séance** : ALBENQUE Jean

### ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte rendu de la réunion du 12 juillet 2021
- 2) Aliénation d'une portion du chemin rural situé dans le Bourg après enquête publique
- 3) Décision modificative n°1 sur budget principal
- 4) Décision modificative n°1 sur budget assainissement collectif
- 5) Remboursement participation achat cadeau départ d'un agent
- 6) Remboursement achat d'une barque pour entretien lagune – budget assainissement collectif
- 7) Remboursement achat de cadeaux à offrir lors de mariages
- 8) Subventions aux associations 2021

### Décisions Maire :

- ✓ N°12 : location appt n°3 ancienne gendarmerie à compter du 1<sup>er</sup> août 2021

### Questions diverses

- Recrutement à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 de l'agent d'entretien des locaux scolaires et périscolaires
- Chemins ruraux
- Ronde des Villages 2021
- Vente terrains « La Plane »
- Vente bus
- Implantation emplacement NRO – fibre optique
- Accueil stagiaire -stage observation de 3<sup>e</sup> MFR Salignac
- Devis branchement eau potable cabane de chasse
- Subvention au titre des amendes de police

### 1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12.07.2021

- Approbation à l'unanimité

### 2/ ALIÉNATION D'UNE PORTION DU CHEMIN RURAL SITUÉ DANS LE BOURG (après enquête publique)

Régularisation de l'acquisition et cession de portions de chemin entre la commune et le consort Michel Cros : suite à l'enquête publique où le commissaire enquêteur a remis son rapport avec avis favorable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- autorise le Maire à signer les actes à venir en la forme administrative
- désigne Michel Lemasson 1<sup>er</sup> adjoint pour représenter la commune
- charge le Maire d'émettre les titres et mandats correspondants

- **Délibération approuvée à l'unanimité**

### 3/ DÉCISION MODIFICATIVE N°1 SUR BUDGET PRINCIPAL

Proposition du Maire de procéder aux virements de crédits suivants :

<b>INVESTISSEMENT RECETTES</b>				
Chapitre -Opération- Article	Montant avant DM	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Montant après DM
<b>16- Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>2 700.00 €</b>		<b>2 700.00 €</b>
165 – Dépôts et cautions		2 700.00 €		2 700.00 €
<b>INVESTISSEMENT DÉPENSES</b>				
Chapitre -Opération- Article	Montant avant DM	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Montant après DM
<b>201902-Aménagement empl collecte OM</b>	<b>32 000.00 €</b>	<b>850.00 €</b>		<b>32 850.00 €</b>
2313- constructions	32 000.00 €	850.00 €		32 850.00 €
<b>301 - Voirie</b>	<b>40 112.00 €</b>	<b>4 500.00 €</b>		<b>44 612.00 €</b>
21578- Autre mat et outillage voirie	15 000.00 €	4 500.00 €		19 500.00 €
<b>202001- Achat véhicule service technique</b>	<b>29 600.00 €</b>		<b>4 500.00 €</b>	<b>25 100.00 €</b>
21571-Matériel roulant	29 600.00 €		4 500.00 €	25 100.00 €
<b>16-Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>74 969.79 €</b>	<b>1 850.00 €</b>		<b>76 819.79 €</b>
165- Dépôts et cautions	1 000.00 €	1 850.00 €		2 850.00 €
<b>FONCTIONNEMENT DÉPENSES</b>				
Chapitre - Article	Montant avant DM	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Montant après DM
<b>022 – Dépenses imprévues</b>	<b>56 500.00 €</b>		<b>27 873.00 €</b>	<b>28 627.00 €</b>
022 – Dépenses imprévues	56 500.00 €		27 873.00 €	28 627.00 €
<b>011 – Charges à caractère général</b>	<b>212 000.00 €</b>	<b>27 600.00 €</b>		<b>239 600.00 €</b>
60631 -Fournitures d'entretien	8 500.00 €	18 000.00 €		26 500.00 €
6068 – Autres matières et fournitures	0.00 €	8 000.00 €		8 000.00 €
626 - Honoraires	3 000.00 €	1 600.00 €		4 600.00 €
<b>042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>11 063.00 €</b>	<b>273.00€</b>		<b>11 336.00 €</b>
6817 – Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulant	00.00 €	273.00 €		273.00 €

➤ **Délibération approuvée à l'unanimité**

#### 4/ DÉCISION MODIFICATIVE N°1 SUR BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Proposition du Maire de procéder aux virements de crédits suivants :

<b>INVESTISSEMENT DÉPENSES</b>				
Chapitre - Article	Montant avant DM	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Montant après DM
<b>16 – Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>00.00 €</b>	<b>0.01 €</b>		<b>0.01 €</b>
1641 – Emprunts en euros	00.00 €	0.01 €		0.01 €
<b>INVESTISSEMENT RECETTES</b>				
<b>16 – Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>64 092.29 €</b>	<b>0.01 €</b>		<b>64 092.30 €</b>
1641 – Emprunts en euros	64 092.29 €	0.01 €		64 092.30 €
<b>FONCTIONNEMENT DÉPENSES</b>				
<b>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>4 106.00 €</b>	<b>149.00 €</b>		<b>4 255.00 €</b>
6817 – Dotations aux dépréciations des actifs circulants	00.00 €	149.00 €		149.00 €
<b>011 – Charges à caractère général</b>	<b>33 962.00 €</b>	<b>20 600.00 €</b>		<b>54 562.00 €</b>
6062 – Produits de traitement	15 000.00 €	20 600.00 €		35 600.00 €
<b>FONCTIONNEMENT RECETTES</b>				
<b>70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>39 000.00 €</b>	<b>20 749.00 €</b>		<b>59 749.00 €</b>
70611 – Redevance assainissement collectif	37 000.00 €	20 749.00 €		57 749.00 €

➤ **Délibération approuvée à l'unanimité**

#### 5/ REMBOURSEMENT PARTICIPATION ACHAT CADEAU DÉPART D'UN AGENT

Rappel du départ de la collectivité de Sandrine LÉGER suite à la mutation professionnelle de son conjoint au 31/08/2021.

L'achat d'un cadeau de départ a été effectué par la directrice de l'école, Mme Marthe JAVOY pour un montant total de 299.99 € (facture à l'appui).

Proposition de participation de la commune à hauteur de 190 €, remboursable à Mme JAVOY sur imputation « 6232 fêtes et cérémonies »

➤ **Délibération approuvée à l'unanimité**

## **6/ REMBOURSEMENT POUR ACHAT D'UNE BARQUE POUR ENTRETIEN LAGUNE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Information de l'achat d'une barque pour effectuer les travaux d'entretien hebdomadaire de la lagune de la station d'assainissement collectif pour un montant de 350 € ; achat prévu lors de l'élaboration du budget 2021.

Cette acquisition a été effectuée sur les deniers personnels du Maire via un contact d'un particulier sur le site « Le Bon Coin », paiement effectué en espèces.

Proposition de remboursement au Maire de cette somme sur l'imputation « 6063-Fournitures d'entretien et de petit équipement » sur le budget assainissement collectif.

➤ **Délibération approuvée à l'unanimité**

## **7/ REMBOURSEMENT POUR ACHAT CADEAUX A OFFRIR LORS DES MARIAGES**

Le Maire informe le Conseil municipal que Madame Odile Couronné a réglé avec ses deniers personnels à Monsieur Gorlier, artisan sculpteur sur bois, une facture de cinquante euros pour l'achat de deux sculptures.

Proposition de remboursement de cette somme sur l'imputation « 6232 fêtes et cérémonies » sur le budget principal (facture à l'appui).

➤ **Délibération approuvée à l'unanimité**

## **8/ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021**

Proposition au conseil municipal d'attribuer les subventions aux associations au titre de l'année 2021. Certaines subventions ont déjà été attribuées par délibération, sous réserve de la tenue de l'évènement associé.

Association	Montant attribué
Les Amis de Carlux ( <b>attribué par délibération n°2021/09 du 01/03/2021</b> )	1 850.00 €
Les Restos du Cœur ( <b>attribué par délibération n°2021/11 du 01/03/2021</b> )	100.00 €
Association des Maires Ruraux	100.00 €
Canoe Kayak Club Carlux	200.00 €
FNACA (Carlux)	120.00 €
Prévention routière (Périgueux)	80.00 €
Comité des Fêtes Carlux	2 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 450.00 €</b>
Association de Chasse annulée en séance (questions diverses « i »)	-120.00 €

➤ **Délibération approuvée à l'unanimité**

## **9/ DÉCISIONS MAIRE**

N°12 : bail location appt n°3 ancienne gendarmerie à compter du 1<sup>er</sup> août 2021 pour un montant de 348 € mensuel (Mme JEANPIERRE Christine)

## **10/ QUESTIONS DIVERSES**

**a) Recrutement à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 de l'agent d'entretien des locaux scolaires et périscolaires**

Mme SIMON Véronique a été recrutée pour ce poste pour 8 h hebdomadaires annualisées soit 2h tous les soirs en période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

**b) Chemins ruraux**

Il est nécessaire de revoir certains chemins ruraux : modifications à régulariser sur « Aubeterre », un mur s'écroule à la Garénie. Une décision sera prise ultérieurement

**c) Ronde des Villages 2021**

Une réunion est prévue à la salle des fêtes de Carlux mardi 7 septembre à 20 h 30 pour la préparation de l'animation qui aura lieu pour rappel les 16 et 17 octobre 2021.

Ordre du jour de la réunion :

- ✓ Organisation
- ✓ Protocole
- ✓ Planning

Johan Loubriat se propose comme représentant de la commune pour l'organisation de la manifestation.

**d) Vente du bus scolaire**

Après plusieurs contacts suite à l'annonce parue sur « Le Bon Coin », une personne pour une société se porte acquéreur du bus scolaire IVECO pour le prix de 15 000 €.

Une délibération autorisant la mise en vente au minimum de cette somme (n°2020/52) et chargeant le Maire de réaliser toutes les formalités a été prise pour rappel le 10/08/2020.

Le conseil donne son accord pour la vente à ce prix et charge le Maire de réaliser toutes les formalités nécessaires (contrôles techniques etc...)

**e) Proposition d'achat d'un des véhicules de services par un agent**

Le conseil municipal donne son accord pour la vente d'un des véhicules de service (Fiat) à un des agents au prix d'achat du véhicule et charge le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires. Une délibération est nécessaire :

➤ **Délibération approuvée à l'unanimité**

**f) Vente des 2 terrains de « La Plane »**

Suite délibération n°2021/31 du 10 mai 2021 mettant en vente les deux terrains situés à « La Plane » (après division de la parcelle C1125) et fixant le prix au m2 à 15€ ;

Après diverses visites, une personne s'est portée officiellement acquéreur par courrier au prix demandé ; soit 1 621 m<sup>2</sup> pour 24 315 € et 1 602m<sup>2</sup> pour 24 030 €.

Le conseil municipal donne son accord pour la vente ; après en avoir délibéré :

- Choisit la forme administrative pour les actes de vente à venir (un acte par terrain)
- Désigne Michel Lemasson 1<sup>er</sup> adjoint pour représenter la commune
- Charge le Maire d'émettre les titres correspondants

➤ **Délibération approuvée à l'unanimité**

**g) Implantation emplacement NRO -fibre optique**

Les travaux liés à la venue de la fibre optique sont programmés par le Syndicat Mixte Périgord Numérique sur Carlux pour début juin 2022. Un mobilier desservant les communes à 16 kms autour de Carlux est nécessaire avec des relais : son implantation est proposée au 3<sup>e</sup> parking de la Place des Platanes, à côté du futur transformateur EDF. Cette proposition est soumise à l'ABF qui doit donner son accord sur l'implantation avant validation.

Il va falloir mettre en garde les administrés sur le risque de sollicitation de la part d'entreprises proposant un abonnement et l'installation à la fibre optique ; qui n'est pour l'heure pas en service.

**h) Accueil stagiaire stage observation de 3<sup>e</sup> MFR Salignac du 13/09 au 26/09 : signature convention**

Le conseil municipal donne son accord et donne autorisation au Maire de signer la convention de stage, en désignant Cédric Beauvès comme tuteur.

**i) Branchement eau potable cabane de chasse**

A la proposition de ne pas donner de subvention à l'association de chasse, mais de prendre en charge le devis pour le branchement à l'eau potable ; le conseil municipal donne son accord.

**j) Subvention au titre des amendes de police Conseil Départemental : adressage**

Une demande au titre des amendes de police a été faite pour compenser la dépense liée à l'adressage. Un courrier d'accord de principe a été reçu du Conseil Départemental. A ce jour le montant de la subvention reste à déterminer.

**k) Présentation de la réunion de la commission urbanisme pour le recensement des parcelles libres en zones déjà urbanisées**

Cette réunion a permis de faire le point avant la réunion de la CCPF avec divers ateliers (13 et 27 octobre 2021). Des parcelles seront à classer suivant leur capacité à être urbanisées dans le délai de 15 ans et suivant la possibilité des réseaux ; pour des zones constructibles maîtrisées.

**l) SVS Carluxais**

Janine Charrier présente les difficultés rencontrées pour les décisions au sein du SVS. L'audit est en cours.

**m) Associations**

Le Maire rappelle l'obligation des associations à communiquer à la Mairie le compte rendu de leur assemblée générale. Un courrier leur sera envoyé.

**n) Journées du Patrimoine**

Michel Lemasson informe que les animations au château (spectacles, visites guidées, atelier calligraphie, Cluedo le samedi soir) auront bien lieu le week-end des 18 et 19 septembre. La présentation du pass sanitaire sera obligatoire.

**o) Ludothèque**

Odile Couronné informe que la ludothèque mobile de la CC Pays de Fénelon fera des animations à la salle des fêtes un mercredi par mois ; tout comme à la fin du printemps dernier. Le planning est disponible à la mairie. Une communication sera faite au niveau des écoles.

**p) Multiple rural**

Une rencontre est à venir entre l'ABF et l'architecte en charge du dossier pour revoir le projet de toiture et modifier légèrement l'emplacement ; avant dépôt du permis de construire.